SANTÉ / SÉCURITÉ

FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) ET DES LOMBALGIES

OBJECTIFS

> **Prévenir les TMS** (troubles musculosquelettiques) et les maladies professionnelles rencontrées (lombalgie...),

> Améliorer **l'efficacité et l'ergonomie** des postes de travail,

> Participer à **l'amélioration des conditions de travail** en tenant compte des activités réalisées.

INTERVENANTS

Thomas Lenoir, kinésithérapeute praticien et formateur

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) ET DES LOMBALGIES

SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

> Comprendre les troubles de TMS et connaître les facteurs de risques

- Anatomie du dos et des principales articulations, le travail physique au quotidien
- Les mécanismes physiologiques et psychologiques
- Risques pathologiques et conséquences sur la santé, signes cliniques, signes d'alerte
- Principe de sécurité physique et économie d'effort

> Évaluer les lombalgies et TMS sur les postes de travail, acquérir les recommandations pour optimiser la prévention

- Principaux troubles de TMS
- Conception des postes de travail selon les activités, ergonomie
- Prévention selon les situations : appropriation des techniques de manutention, les bases d'échauffements musculaires et d'étirements après efforts sur les lieux de travail
- Exercice pratique pour prévenir et atténuer les douleurs TMS – lombaires Le positionnement du formateur est de favoriser les échanges (questions/réponses) et de vérifier l'appropriation/compréhension des connaissances et savoirs faire attendus par le salarié apprenant.

> Bilan de la formation

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS,
SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, EXERCICE EN PETITS GROUPE, ÉCHANGES, TÉMOIGNAGES

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
- AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.